Werk

Titel: La reproduction des cartes et des plans à la Bibliothèque Nationale de Paris

Autor: Tanazacq, Noël

Ort: Florence

Jahr: 1980

PURL: https://resolver.sub.uni-goettingen.de/purl?514822910_0015|log11

Kontakt/Contact

Digizeitschriften e.V.
SUB Göttingen
Platz der Göttinger Sieben 1
37073 Göttingen

info@digizeitschriften.de

LA REPRODUCTION DES CARTES ET DES PLANS À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

NOËL TANAZACQ
Bibliothèque Nationale, Paris

Pourquoi reproduire les documents cartographiques?

Indépendamment des commandes passées par les lecteurs, il est nécessaire de reproduire les documents cartographiques en raison de leur fragilité et des problèmes posés par leur conservation.

Caractéristiques de ces documents:

- ils sont de grandes dimensions,
- leurs graphismes sont délicats,
- ils sont souvent en couleur.

Les reproduire est difficile sur le plan technique.

Cette reproduction se fait à la Bibliothèque Nationale dans le cadre d'un service spécialisé, le Service photographique, ce qui présente des avantages (moyens techniques) et des inconvénients (techniques pas toujours adaptées à nos besoins; contraintes administratives; délais).

1. *Les différentes techniques utilisées actuellement*

1. *Photographie classique*

a) *Noir et blanc*

La Bibliothèque Nationale ne fournit que des *tirages sur papier* qui sont faits soit par contact, soit par agrandissement.

Formats des clichés: 9 × 12, 13 × 18, 18 × 24, 24 × 30, 40 × 50 cm.

Agrandissements (en plus des formats précédents): 50 × 60, 60 × 80, 100 × 100 cm.

Les clichés sont archivés au Service photographique et le Département met à la disposition du public des répertoires d'épreuves. La consultation de ces répertoires, par les documentalistes notamment, restreint de façon appréciable la manipulation des originaux.

b) *Couleur*

La Bibliothèque Nationale ne fournit que des *clichés* [1], soit positifs (les plus utilisés, notamment pour l'édition), soit négatifs (pour les tirages sur papier) et n'effectue aucun tirage sur papier.

Formats: 10 × 12,5, 13 × 18, 18 × 24 cm.

Problèmes posés par ce mode de reproduction

Le banc de reproduction utilisé pour les clichés et les tirages de grand format (à partir du 30 × 40) est ancien (35 ans) et il est difficile d'obtenir son remplacement car la reproduction des documents cartographiques n'entre que pour une petite part dans les travaux du Service photographique. De plus, il ne peut être utilisé pour la couleur.

Par ailleurs les clichés couleur ne peuvent être utilisés directement dans le Département (il faudrait les transposer sur diapositives 24 × 36). L'existence de clichés couleur ne restreint donc en aucune façon la consultation des originaux.

2. *Micrographie*

Actuellement, le Département ne fait pas de micrographie à proprement parler, puisqu'il s'agit de *diapositives* 24 × 36, en noir et blanc et en couleur.

Deux méthodes son utilisées pour la prise de vue:

- prise de vue directe, lorsque le cliché n'esiste pas,
- prise de vue du cliché de la photothèque (par transparence) lorsque celui-ci existe.

L'utilisation de film de 35 mm *perforé* (obbligatoire pour la couleur; utilisé en noir et blanc pour la restitution des demi-teintes) impose de ne pas dépasser, pour les originaux, les dimensions de 60 × 90 cm. [2].

3. *Le problème de la photocopie*

Le Département n'utllise pas ce procédé car il pose beaucoup de problèmes pour les documents cartographiques. Il faudrait en effet disposer d'un copieur sur papier ordinaire dont la glace d'exposition soit au minimum de format A 3 (29,7 × 42 cm), en raison des dimensions des originaux, et ayant subi quelques modifications techniques (suppression du cache, construction d'un châssis autour de' l'appareil) pour éviter de froisser et déteriorer les cartes.

De toute façon, les copieurs sont mauvais pour les cartes en raison de la forte exposition lumineuse qui leur est nécessaire et du dégagement de chaleur qui est lié à celle-ci. A cela s'ajoute le fait que les photocopies doivent être refaites à chaque demande: il n'y a donc aucune restriction de consultation.

II. *Les projets du Département*

Les réalisations actuelles sont insuffisantes, car les collections anciennes souffrent beaucoup des consultations trop fréquentes et les fonds du Département ne sont pas assez exploités.

Deux projets sont à l'étude:

1. *L'utilisation systématique de la micrographie*

Deux solutions sont possibles:

- la carte à fenêtre,
- la microfiche monovue.

Dans les deux cas la manipulation est commode et l'indexation lisible directement.

Mais les dimensions de la surface sensible sont beaucoup plus intéressantes dans la microfiche monovue A6 (105 × 18 mm) et ce format est plus utilisé dans le domaine documentaire que le format de la carte à fenêtre classique (83 × 187 mm). De plus, le Centre Nationale de la Recherche Scientifique a conçu et réalisé une caméra spécialement destinée à réaliser des microfiches monovues. Le Département a fait faire des essais par le CNRS et ceux-ci se sont révélés très satisfaisants, tant pour le noir et blanc

que pour la couleur. Il envisage d'acquérir cette caméra, lorsqu'elle sera commercialisée, et de reproduire systématiquement des séries anciennes (collection d'Anville, Archives cartographiques du Service Hydrographique de la Marine). La lecture se fera probablement sur des appareils du type " vérificateur de microfiche ", qui permettent de restituer l'image entière et d'agrandir des détails.

Le taux de réduction sera certainement unique (– 10 ×) pour éviter la multiplication des objectifs sur les appareils de lecture.

2. *La transposition sur diapositives des clichés couleur existants*

Cela permettrait de mettre à la disposition des lecteurs un fonds très riche, sans qu'il soit nécessaire de communiquer les originaux. Ces diapositives seraient montées sur des caches de format 75 × 125 mm (format normalisé des fiches de bibliothèque) sur lesquels on pourrait inscrire les références des documents. Cela complèterait heureusement les répertoires d'épreuves existants.

REFERENCES

[1] Phototypes transparents.

[2] Il n'est pas exclu, en principe, d'utiliser le microfilm de 35 mm non perforé (film au trait, avec un cadre d'image normalisé de 32 x 45 mm) pour les documents cartographiques. Mais comme il n'est pas possible de livrer à un client una seule image de microfilm, la plupart du temps on réalise une diapositive. Or, en raison du cache, on ne peut utiliser toute la surface sensible; cela ramène au cas du film de 35 mm perforé (image 24 x 36 mm).